



CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales

1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - E-mail : contact@cdg35.fr - www.cdg35.fr

Accueil d'un stagiaire 2022-2023

Les collectivités d'Ille-et-Vilaine et le CDG 35 forment près de 100 futurs agents de la fonction publique territoriale chaque année. Si vous souhaitez transmettre vos savoir-faire, vous pouvez accueillir un stagiaire au sein de vos services techniques et/ou administratifs.

Nom de la Collectivité :

Personne à contacter :

Adresse :

Tél : **Courriel :**

Oui je souhaite former un (ou plusieurs) stagiaires :

- CHARGÉ DE MAINTENANCE TECHNIQUE POLYVALENT** (7 semaines entre septembre et mai) → *Collectivités (communes, intercommunalités...)*
 - LICENCE PROFESSIONNELLE « METIERS TECHNIQUES DES COLLECTIVITES »** (15 semaines entre novembre et juin) → *Collectivités de plus de 2000 habitants*
 - LICENCE PROFESSIONNELLE « METIERS DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE »** → *Collectivités de plus de 2000 habitants*
 - service à la population ET une spécialité → *Communes de plus de 2000 habitants (de novembre à juin, soit 15 semaines)*
 - si ce n'est pas possible de former sur les 15 semaines, les 2 stages peuvent être dissociés :
 - uniquement au service à la population (2 semaines en novembre, 2 semaines en décembre et 2 semaines en juin)
- OU
- uniquement sur une spécialité (précisez ci-dessous) → *Collectivités de plus de 2000 habitants (de janvier à mai, soit 9 semaines en alternance avec les cours)*

Choix de la spécialité :

- Ressources Humaines**
- Action sociale**
- Urbanisme-Affaires foncières**
- Finances-Marchés publics**

- PREMICOL** - session automne 2022 : du 17 octobre 2022 au 16 décembre, 31 décembre 2022 ou 13 janvier 2023 selon les métiers (commune de 500 à 5000 habitants). Possibilité de partager un stagiaire entre deux collectivités (à préciser)

Choix du métier préparé :

- Assistant de Service à la Population**
- Secrétaire de Mairie**
- Gestionnaire** (Finances, Marchés Publics, RH, Urbanisme)

Non je ne souhaite pas former

Pourquoi ? (merci de préciser votre décision pour nous permettre d'évaluer globalement les difficultés principales face à cette démarche)

.....
.....

Je réserve ma décision en fonction des éléments suivants :

.....
.....

A retourner au Service Mobilité Emploi Compétences par mail à formation.metiers@cdg35.fr